

Les locaux de l'ASBL Autrement inaugurés

DINANT

L'ASBL Autrement Dinant, services d'aide pour parents et enfants, a inauguré ses nouveaux locaux vendredi après un an d'installation.

Vendredi avait lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'ASBL Autrement, rue Léopold à Dinant. La mise à l'honneur du nouveau bâtiment, actif depuis un an, n'avait pu être entreprise en raison des mesures sanitaires. « Autrement », c'est avant tout un espace rencontre neutre permettant l'accompagnement des enfants et des parents enlisés dans des conflits intrafamiliaux. Deux psychologues, une assistante sociale et un éducateur endossent alors le rôle de tiers. En collaboration directe avec le tribunal de la famille, 65 % des familles reçues en 2021 au centre étaient mandatées par celui-ci.

Le centre dinantais existe depuis 2006, sous l'impulsion de son président Tanguy Auspert – également échevin du Patrimoine à Namur – et de la ministre de l'Action Sociale et de la Famille de l'époque, Christiane Vienne. Précédemment installé dans les anciens locaux du CPAS, l'établissement n'était plus en conformité.

« C'était vétuste, on avait même des carreaux cassés », témoigne Virginie Monsieus, psychologue, en ne rigolant qu'à moitié. « À un moment, j'ai même hésité à fermer l'ASBL », reconnaît le président. Aujourd'hui, en plus d'être idéalement situés par rapport aux transports en commun et du parking gratuit côté prison, le personnel travaille dans des conditions saines avec un outil agréable d'utilisation.

L'intimité retrouvée

« Les rencontres se font via deux entrées, dans deux rues différentes », relève Tanguy Auspert. Le parent ayant la



Les membres du personnel de l'ASBL et Tanguy Auspert, le président, en arrière-plan.

garde de l'enfant vient par l'arrière et le parent visiteur par l'avant pour éviter qu'ils se croisent. La disposition du bâtiment correspondait bien aux besoins. Cette ancienne maison familiale aujourd'hui devenue bâtiment public abritait une tribu de deux parents et leurs 13 enfants. Réparties sur trois niveaux, cinq salles de jeu ont pu être aménagées alors qu'auparavant, les familles se retrouvaient toutes dans la même pièce. Pour l'intimité, on pouvait clairement mieux faire. Des bureaux et deux cuisines ont également pu être aménagées

pour le bien-être du personnel et des familles.

Pour un budget de 180 000 €, l'électricité, le chauffage et les normes incendie ont entièrement été remis à neuf selon les mêmes critères que tous les bâtiments publics. Les travaux ont duré un an. « Ici, plafonds, murs et portes sont résistants au feu », pointe Tanguy Auspert, pas peu fier du travail accompli.

Enfin, l'ASBL a bénéficié d'une aide particulière permettant d'aménager le rez-de-chaussée pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Dans ses missions d'aide au lien, Valérie Glatigny, ministre en charge des Maisons de justice en Fédération Wallonie-Bruxelles, a débloqué pour l'ASBL un subside de 10 000 €. Elle était présente au centre ce vendredi. « Grâce à son aide, on a pu changer la largeur des portes, lisser des différences de niveau ou encore adapter les sanitaires aux personnes en chaise », liste Tanguy Auspert.

Depuis mars 2021, mille visites ont été prises en charge par l'ASBL. Preuve de son absolue nécessité.

CÉLINE COLINET